

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ (Puy-de-Dôme)****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ****SEANCE EN DATE DU 30 AVRIL 2026****Votants** : 81**Présents** : 77**Pouvoirs** : 4 (cf. liste annexe)**Secrétaire de séance** : Marie-Laure NUNÈS**Date de la convocation du Conseil de Communauté** : 22 avril 2026**Lieu de convocation du Conseil de Communauté** : Salle multi-activités à Arlanc

Délibération n°10

**DATES ET LIEUX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2026**

M. le Président propose que le calendrier de réunions des conseils soit le suivant :

- Jeudi 2 juillet 2026 ;
- Jeudi 17 septembre 2026 ;
- Mardi 8 décembre 2026 ;

Il précise que le Conseil pourra bien entendu se réunir lors de sessions complémentaires si cela s'avérait nécessaire.

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- de dire que les dates seront telles qu'énoncées ci-dessus ;
- de dire que les lieux seront précisés ultérieurement.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le 4 mai 2026

Pour extrait conforme,  
le Président,  
Daniel FORESTIER